Service des majeurs protégés

FICHE DE POSTE

**« Délégué(e) du Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs »**

**Service**

Service des majeurs protégés

26 rue Bénard 75014 Paris

**Statut**

Adjoint administratif à temps plein (catégorie C)

Contrat : CDD; Détachement; Mutation

Prise de poste : Octobre 2020

**Rattachement hiérarchique**

Direction des usagers et des affaires juridiques : Mme ALAMOWITCH

Responsable du service : M. REVERSEAU (MJPM)

Responsable adjointe : Mme BELOT

**LE POSTE**

Au sein du service des majeurs protégés, vous occupez le poste de « **Délégué(e) du Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs**» directement rattaché(e) au responsable du service et êtes amené(e) à travailler en étroite collaboration avec les équipes médicales et médico-sociales des trois hôpitaux membres du GHT Paris Psychiatrie et Neurosciences, ainsi que les structures d’hébergement pouvant accueillir les majeurs protégés (FAM, MAS, Foyer de vie, EHPAD…).

**MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE**

* Par délégation du MJPM, en charge de la gestion quotidienne des mesures de protection
* En charge de faire valoir les droits fondamentaux et les libertés individuelles du majeur protégé
* En charge de sauvegarder les intérêts du majeur protégé tout en prônant la mise en œuvre de son autonomie
* Mettre en avant la volonté du majeur protégé et sa capacité à consentir
* Assister ou représenter le majeur protégé dans tous les actes de la vie civile
* Paiement de l’ensemble des factures afférentes aux dossiers gérés
* Édition des comptes de gestion annuels
* Gestion des budgets mensuels prévisionnels (réception des ressources, règlements des dépenses, des charges et des biens (placements bancaire)
* Gestion du patrimoine du majeur protégé en lien avec le « Chargé de mission patrimoine »
* Clôture des dossiers en cas de décès ou de dessaisissement et transmission au notaire
* Assiste aux synthèses avec les équipes médicales et aux auditions de renouvellement des mesures auprès des Tribunaux d’instance
* Révision des mesures de protection

**AVANTAGE DU POSTE**

Poste permettant une grande autonomie de travail et d’organisation, de contact et de liens entre les patients et leurs familles,  les différents personnels du service et les partenaires extérieurs

**APTITUDES REQUISES**

1. Qualités personnelles (savoir être)

Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles, autonomie, adaptabilité, réactivité, respect du secret professionnel, discrétion, esprit d’équipe, engagement

2. Compétences professionnelles (savoir-faire)

Sens de l’organisation, esprit d’initiative, capacité d’analyse, sens du contact et des liens

Pratique informatique (Word, Excel, Power Point)

3. Diplôme souhaité

**CNC MJPM**

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

Personne protégée et famille ou entourage

Magistrats (juges des tutelles)

Médecins, personnels soignants

Assistantes sociales

Trésor public (trésorerie principale, impôt)

Notaires, huissiers, avocats, commissaires-priseurs…

Partenaires extérieurs